

9.2 Modèle

Le modèle proposé concerne le contrat à durée indéterminée à temps complet. Pour rédiger un CDI à temps partiel, il convient de compléter ce contrat par les dispositions sur le temps partiel (celles-ci sont exposées dans la fiche 12 relative au travail à temps partiel).

CONTRAT DE TRAVAIL A DUREE INDETERMINEE

Entre les soussignés,

- L'association, n° d'identification, dont le siège est à
Représentée par agissant en qualité de d'une part,

- et M., n° de sécurité sociale, demeurant à,
d'autre part,

Il a été convenu ce qui suit :

M....., qui se déclare libre de tout engagement, incompatible avec le présent contrat, est engagé à compter du avec la qualification de (cf. classification de la convention collective) pour tenir un emploi de

L'association a déclaré préalablement à son embauche M.....
auprès de l'URSSAF de

Convention collective :

La convention collective applicable à l'association est la convention collective Pour toutes les dispositions relatives à la relation de travail non prévues par le présent contrat, les parties se référeront à cette convention.

Période d'essai :

Le contrat ne deviendra définitif qu'à l'issue d'une période d'essai de au cours de laquelle chacune des parties pourra rompre le contrat sans indemnité.

Durée du travail :

La durée hebdomadaire de travail de M. est fixée à (si le contrat est à temps partiel, se référer à la fiche sur le CDD dans modèle) ; (s'il existe un horaire collectif dans l'entreprise, indiquez : « la durée hebdomadaire de travail est fixée conformément à l'horaire collectif affiché dans l'entreprise. A titre informatif, elle est de heures).

Le salarié pourra être amené à effectuer des heures supplémentaires selon les conditions légales et conventionnelles en vigueur.

Lieu de travail :

M. exercera ses fonctions à (préciser le lieu).

Rémunération :

M. percevra une rémunération brute de (en chiffres et en lettres) par mois, qui lui sera versée à la fin de chaque mois civil. A cette rémunération s'ajouteront (précisez, le cas échéant, s'il existe des primes, des avantages en nature, des indemnités ou autre remboursement de frais professionnels).

Protection sociale :

M. Bénéficiera de l'ensemble des lois sociales applicables notamment en matière de sécurité sociale et régime de retraite complémentaire.

La caisse de retraite complémentaire est : (nom et adresse)

L'organisme de prévoyance est : (nom et adresse)

Fait en double exemplaire

A, Le

Signatures précédées de la mention manuscrite « lu et approuvé »